



Assemblée Générale Ordinaire samedi 9 octobre 2021 procès-verbal

Membres adhérents présents avec droits de vote : 11

Bruno Anselmo / Patricia Aubart / Michel Aubart / Jean-Marie Bernard / Raphael Colicci / Catherine Carrière-Pradal / Abdel El Ouardi / Evelyne Nolin / Anne Prache / Josiane Subirats / Corinne Treilles.

Invités sympathisants sans droits de vote : 4

M. Carrière-Pradal, Damery Prache, Sylvie Zanini et Dina Zofranieri

Membres représentés : 13

Jean-Pierre Basse / Joana Benichou / Gilbert Bischeri / François Bonne / Jean-Claude Combemale / Claire Denavit / Danièle Guieu / Didier Lavrut / Geneviève et André Le pape / Mylène Lesquelin / Eric Pasquier / Claude Rey / Françoise Romain.

Salarié : Loïc Herpin

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire (10h40)

La présidente déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Fruits Oubliés Réseau et explique le déroulement de la matinée.

Distribution des rôles

Michel Aubart est responsable de l'animation, du temps et de la distribution de parole afin d'encadrer les discussions et les minutes consacrées à chaque point de l'ordre du jour. Loïc Herpin est chargé du secrétariat de la séance, avec l'aide d'Evelyne Nolin.

Tour de table

L'ensemble des participants se prêtent à une présentation succincte de leurs titres, parcours et activité afin de faciliter l'implication des nouveaux venus.

Rapport moral (10h50)

Lecture du rapport moral par Josiane Subirats, présidente de l'association Fruits Oubliés Réseau. Le rapport a été imprimé et diffusé aux membres présents.

Le rapport moral est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport financier : compte de résultat et bilan 2020 + prévisionnel 2021 (10h55)

Corinne Treilles, comptable prestataire pour le compte de l'association, présente les documents mis à disposition des participants. Il s'agit du compte de résultat synthétique de l'année 2020 ainsi que le prévisionnel 2021.

Pour l'année 2020, le résultat fait montre d'un léger déficit de 768 euros pour l'année N. Les produits s'élèvent à 37 721 euros tandis que les charges sont de 38 489 euros; la différence expliquant le résultat négatif.

Concernant les produits, les ventes sont de 22 290 euros et sont représentés essentiellement par la vente de revues, corrigée de la variation des stocks (- 11 151 euros) entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020.

Le total des subventions pour l'année 2020 est de zéro. Cependant le compte 789000 « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » affichent des ressources d'un montant de 10 000 euros qui correspondent aux subventions des exercices précédents reportées en année N; en l'occurrence la subvention de 10 000 euros d'un *Monde par Tous*.

Le montant des dons et adhésions s'établit à 4 354 euros.

Enfin, les comptes 79 « transfert de charges » indiquent une somme importante liée aux aides covid qu'a perçues l'association en 2020. Celle-ci s'élève à 11 237 euros.

Du côté des charges, le total des achats s'établit à 2 036 euros pour l'année 2020. Les autres services extérieurs (8 579 euros) comprennent principalement les frais postaux et honoraires.

Les charges de personnel sont de 23 549 euros, poste le plus important de l'association. Le compte « dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs » (1 000 euros) correspond à une dévalorisation des créances clients, c'est-à-dire des sommes dues par des clients à l'association et que l'on estime compromises.

Pour le prévisionnel 2021, les ventes en ligne révèlent un montant de 11 225 euros.

Le montant total pour la classe 70 est de 17 225 euros corrigé de 12 000 euros de variation de stocks.

Les subventions du prévisionnel 2021 s'élèvent à 15 000 euros. Il est à noter les charges exceptionnelles de 3 367 euros qui correspondent à un étalement des subventions sur plusieurs années.

Le montant des dons et adhésions est estimé à 2 950 euros contre 4 354 euros l'année précédente.

Le total des produits est de 23 175 euros pour le prévisionnel 2021 (- 39% par rapport à 2020).

Au niveau des charges, on retrouve une augmentation des charges « Achats » liée au frais d'imprimerie mais une baisse substantielle des services extérieurs et autres services extérieurs.

Les rémunérations du personnel sont en nette diminution par rapport à 2020.

Le total des charges s'établit à 23 175 euros. Le prévisionnel 2021 est à l'équilibre.

Une comptabilité analytique sera mise en place à la fin de l'année en collaboration avec le salarié.

Le rapport financier est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport d'activité (11h25)

La présidente présente le rapport d'activité 2020.

L'association compte 160 adhérents et 650 abonnés à la revue en 2020.

Un comité éditorial a été mobilisé pour la réalisation du numéro 76 relatif à la banane et à l'initiative du hors-série sur la figue.

Au niveau de la production éditoriale, l'association a édité en 2020 la seule revue n°76 sur la banane.

La lettre d'infos compte jusqu'à 17 000 contacts inscrits en 2020. Une formation a été suivie par l'équipe Fruits Oubliés Réseau, via l'agence de communication *Terre Nourricière*, dans le but d'améliorer la lettre.

A noter, deux articles sur Fruits Oubliés Réseau dans les revues *Regain* et *Terre de vins*.

La présidente commente brièvement toutes les interventions de Fruits Oubliés Réseau sur les quelques événements et manifestations de l'année 2020.

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Élection du Conseil d'administration (11h35)

Les nouveaux membres proposés à l'Assemblée Générale sont : **Bruno Anselmo, Claire Denavit, Abdel El Ouardi, Mylène Lesquelin.**

Les mandats de Corinne Treilles et Raphaël Colicci sont à renouveler.

Le nombre maximum de membres du Conseil d'Administration est limité à douze suivant les statuts de l'association. La liste proposée comprend douze membres, le maximum autorisé. Les membres sont élus pour 3 ans.

Sont membres honorifiques : Diane de Fontaine (Présidente d'honneur) et Roger Gavinelli (membre d'honneur)

Les nouveaux membres et les membres à renouveler du Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres du Conseil d'administration :

Bruno Anselmo / Patricia Aubart / Jean-Marie Bernard / Gilbert Bischeri/ Raphael Colicci / Daniel Demateis / Claire Denavit/ Abdel El Ouardi / Michel Janot / Mylène Lesquelin / Josiane Subirats / Corinne Treilles

Orientations et perspectives

- *Point sur la procédure judiciaire en cours et la médiation à venir*
- *Activité de réseau*
- *Revue et abonnement*
- *Offre de service*
- *Tiers-lieu de Sommières*

La séance est levée à 13h10

Fait à Montpellier, le 14 octobre 2021

La présidente, Josiane Subirats

Le trésorier, Raphaël Colicci